

LA GESTION DES LIMITATIONS DE VITESSE SERA FINALEMENT CONFIÉE AUX DÉPARTEMENTS ; UNE PREMIÈRE VICTOIRE POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES »

Le Grand Débat national voulu par Emmanuel MACRON pour désamorcer la grave crise politique et sociale qui agite le pays depuis novembre 2018 s'est déroulé du 15 janvier au 09 avril 2019. À cette occasion, près de 2 millions de contributions ont été réalisées sur le site Internet gouvernemental dédié et de son côté, « 40 millions d'automobilistes », première association nationale de défense des automobilistes, avait mis en ligne la plateforme numérique www.legranddebatnational.com permettant aux automobilistes de s'exprimer spécifiquement sur les questions de mobilité et de sécurité routière, grandes absentes du débat gouvernemental bien qu'à l'origine de la vague de colère déferlant chaque samedi dans les rues.

Dans leurs contributions (près de 38 000 déposées sur le site Internet en quelques semaines), les automobilistes avaient très largement rappelé leur opposition ferme aux 80 km/h. Les résultats de la consultation avaient été adressés au Président de la République, au Premier ministre, aux ministres d'État et aux élus parlementaires le 21 mars.

Face à la colère des Français, les Sénateurs avaient été les premiers, en mars, à déposer un amendement dans le cadre du projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), visant à donner la possibilité aux Conseils départementaux et aux Préfets de moduler les limitations de vitesse sur les routes départementales et nationales. Hier, jeudi 16 mai 2019, ce sont les Députés du groupe majoritaire à l'Assemblée nationale qui ont confirmé cette volonté parlementaire d'aménager la mesure des 80 km/h, en proposant dans un nouvel amendement de confier aux seuls Conseils départementaux la gestion des limitations de vitesse sur les routes départementales. C'est une première victoire pour l'association « 40 millions d'automobilistes » et les usagers de la route, qui souhaitent maintenant un retour pur et simple aux 90 km/h sur l'ensemble des routes nationales et départementales.

Si aucune allusion n'avait été faite par Emmanuel MACRON le 25 avril dernier à la mesure des 80 km/h, à l'occasion de son discours établissant le premier bilan du Grand Débat, les Français n'en avaient pas pour autant oublié les promesses formulées par le Président de la République au cours des réunions publiques, mais aussi de ses différentes apparitions publiques, comme en février dernier, lors du Salon de l'Agriculture : interpellé par Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes », le Chef de l'État avait alors déclaré ne pas être « obtus » et avait assuré l'association de sa volonté « de regarder la situation de près ».

Dès la naissance du projet gouvernemental d'abaissement généralisé des limitations de vitesse (en 2013, avec l'ancien ministre de l'Intérieur Manuel VALLS), l'association « 40 millions d'automobilistes » avait tout mis en œuvre pour porter la voix des Français et démontrer l'inefficacité des 80 km/h sur la sécurité routière ainsi que ses conséquences néfastes sur la mobilité des usagers et l'attractivité des territoires : une pétition en ligne qui a recueilli plus de 2 millions de signatures, des enquêtes menées aussi bien en France qu'à l'étranger, des manifestations réalisées en collaboration avec la FFMC, des actions de sensibilisation des élus parlementaires pour prendre conscience des difficultés rencontrés localement par les usagers...

- « La mobilisation des automobilistes et le travail de chaque instant mené par l'association depuis maintenant plus de 2 ans ont enfin porté leurs fruits. Il était inconcevable que cette mesure prise et défendue par le seul Premier ministre continue plus longtemps à pénaliser l'ensemble des Français. Nous nous sommes battus pour rétablir la vérité sur cette théorie pseudo-universelle qui voudrait que toute réduction de la limitation de vitesse permette une baisse de la mortalité routière. Les chiffres ont prouvé que ce n'était pas le cas, il est donc logique que l'on ne pousse pas plus loin la mascarade » estime Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».
- « Cet aménagement de la mesure est l'aveu, non seulement que les 80 km/h ne fonctionnent pas, mais aussi qu'il n'est plus possible de faire de la sécurité routière sans la compréhension et l'assentiment des usagers. Les élus parlementaires ont ouvert la porte à un aménagement de la mesure vers un retour partiel aux 90 km/h sur certaines routes secondaires et c'est un premier pas. Mais il faut aller plus loin, car cela aura pour effet de rendre encore moins lisibles les limitations de vitesse pour les usagers, qui oscilleront désormais entre 70, 80 et 90 km/h en fonction de portions de routes et des départements. C'est pourquoi nous estimons que la seule solution possible est un retour pur et simple à l'ancienne réglementation : 90 km/h par défaut, et des abaissements ponctuels à 70 km/h sur décision des Conseils départementaux dans les zones jugées dangereuses » conclut Daniel QUÉRO, président de l'association.

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur <u>www.fil-conducteurs.com</u>, avant leur diffusion. Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité! <u>Cliquez ici</u>

CONTACT PRESSE:

<u>presse@40ma.net</u> Tél.: 02 43 50 06 35 Port.: 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes @PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. www.40millionsdautomobilistes.com